

## NOUVEAU LOGICIEL MapNOISE | ASSAINISSEMENT DU BRUIT ROUTIER

### LE CONTEXTE

#### CLIENT > COMMUNE, CANTON CONFEDERATION

Depuis l'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) au 1er avril 1987, les propriétaires des routes ont l'obligation légale d'assainir les tronçons routiers causant des nuisances sonores excessives. Sa révision en 2004 prévoit la fin de l'assainissement en 2015 pour les routes nationales et en 2018 pour les autres routes. La Confédération ne subventionnera que les assainissements jusqu'en 2015 respectivement 2018. L'arrivée à échéance des délais d'assainissement n'entraînera pas l'extinction de l'obligation d'assainir.

Pour obtenir les subventions, un dossier d'assainissement doit être établi.

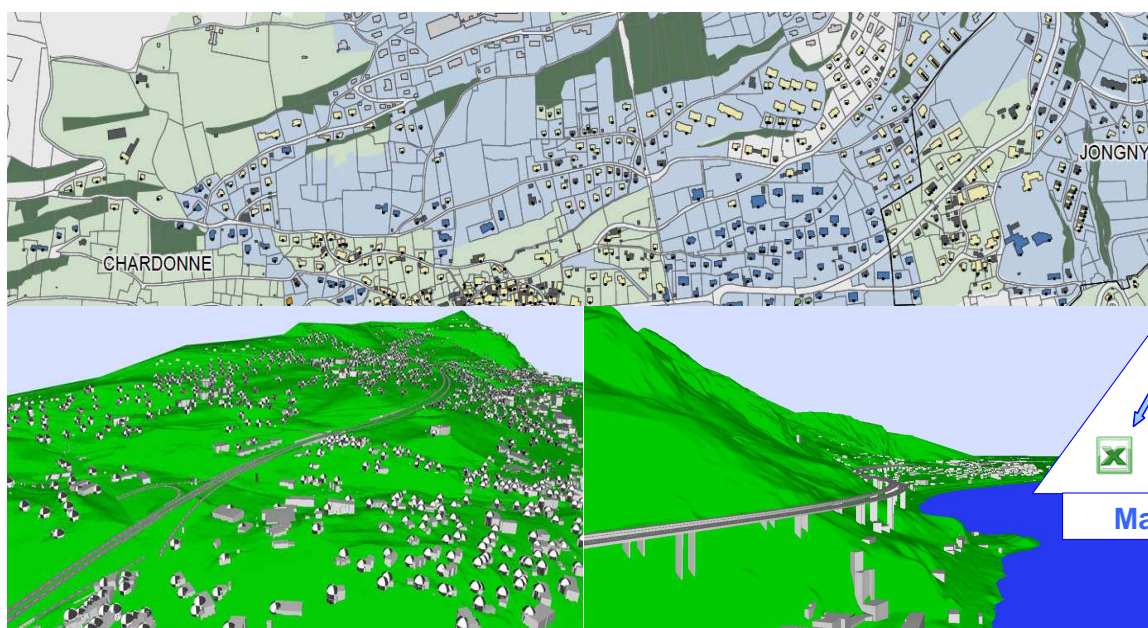
Active dans les études d'assainissement du bruit routier depuis longtemps, CSD a développé un outil performant d'aide à l'exécution des dossiers d'assainissement: **MapNOISE**.

### LES POINTS REMARQUABLES

- Calculs du caractère économiquement supportable (indice WTI), adaptés aussi à des emprises étendues.
- Possibilité de tester de nombreuses variantes d'assainissement en même temps.
- Méthodologie reproductible et fiable, indépendant de l'utilisateur.
- Résultats utilisables pour le cadastre du bruit.
- Ensemble du projet finalisé dans un fichier (facilité pour l'analyse et l'archivage).
- Logiciel, méthodologie et calculs communs à toutes les succursales CSD permettant ainsi une parfaite couverture géographique pour le client.
- Optimisation des délais par l'automatisation de nombreuses tâches.
- Optimisation des délais grâce au travail en parallèle de plusieurs ingénieurs sur le projet.

### NOS PRESTATIONS

- Etablissement des états sonores actuels et à l'horizon d'assainissement qui permettra l'élaboration d'un cadastre du bruit.
- Mise en évidence automatique sur les plans des bâtiments ne respectant pas les valeurs limites d'immissions définies par l'OPB.
- Mise en évidence automatique sur les plans de la nécessité de l'assainissement.
- Proposition de variantes d'assainissement (revêtements, parois, couvertures).
- Calcul du caractère économiquement supportable des mesures de protection proposées (indice WTI).
- Mise en évidence automatique sur les plans des allègements nécessaires.
- Réalisation de cartes de synthèse aidant à la planification.



**MapNOISE** est une automatisation du processus permettant de limiter au maximum les erreurs humaines liées à des opérations répétitives et complexes, permettant ainsi un gain de temps considérable (ci-dessus: programme utilisé sur 40 km et 12 000 points d'évaluation).

Cet outil innovant est structuré afin d'intégrer de façon optimale les logiciels CadnaA, Excel et ArcGIS. **MapNOISE** est actuellement utilisé pour diverses études, dont l'assainissement du bruit autoroutier de l'A9 entre Vernes et Villeneuve. Ci-dessus: le viaduc de Chillon.